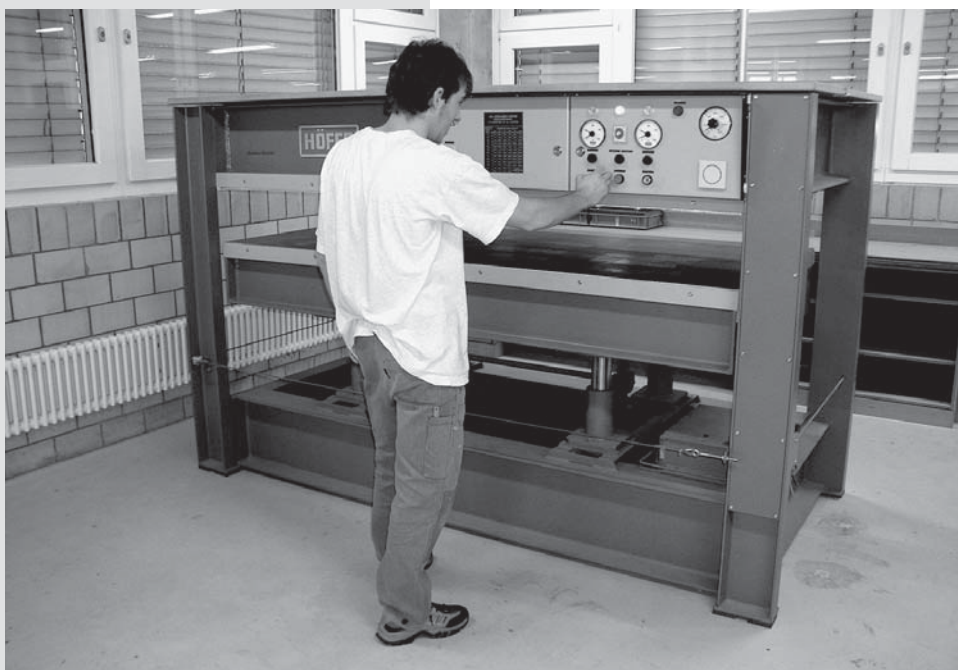


Liste de contrôle

Presses à placage



Vos collaborateurs connaissent-ils les règles de sécurité à respecter lorsqu'ils utilisent des presses à placage?

La prudence est de mise en particulier lors des travaux de maintenance et d'entretien, car le risque d'accident est très élevé.

Les principaux dangers sont:

- être coincé entre les plateaux
- être coincé entre le plateau s'abaissant et le socle de la machine

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veuillez les noter à la dernière page.

Machines

<p>1 Les nouvelles machines construites à partir de 1997 ont-elles été livrées avec une déclaration de conformité du fabricant ou du vendeur et une notice d'instructions dans la langue nationale parlée dans la région où les machines sont utilisées?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>2 Au cas où le relâchement du bouton n'interrompt pas le mouvement de fermeture (collage des contacts), existe-t-il un dispositif d'arrêt d'urgence ou un interrupteur de sécurité pour couper l'amenée d'énergie?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>3 La presse est-elle équipée d'un dispositif de commande à action maintenue interrompant le mouvement de fermeture dès qu'on relâche le bouton-poussoir?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>4 Est-il garanti qu'il soit impossible d'actionner involontairement le levier de la vanne servant à l'abaissement du plateau?</p> <p>Exemples de mesures de sécurité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • levier sécurisé au moyen d'un cliquet (fig. 1) • levier encaissé (fig. 2) • volant à main • bouton-poussoir avec collerette de protection 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>5 Lors de l'abaissement du plateau, est-il garanti que personne ni aucune partie du corps ne puissent être coincés entre le plateau et le socle de la machine?</p> <p>Exemples de mesures de sécurité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'abaissement du plateau s'effectue au moyen d'un dispositif de commande à action maintenue qui interrompt le mouvement descendant dès qu'on relâche le bouton-poussoir • il existe entre le socle de la machine et le plateau descendant une distance de sécurité d'au moins 50 cm • une liste de contact ou un câble d'arrêt d'urgence interrompt le mouvement descendant dès qu'une partie du corps entre dans la zone dangereuse (fig. 3) <p>Pour les machines construites avant 1997, non équipées des dispositifs de sécurité susmentionnés, il est indispensable de garantir le respect des règles de sécurité (voir question 8).</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>6 Est-il garanti que le mouvement soit arrêté sans entraîner l'abaissement du plateau lors de l'actionnement du câble d'arrêt d'urgence, de la liste de contact ou de la pédale d'arrêt?</p> <p>Lors des travaux de nettoyage et de maintenance, en particulier, il existe un risque que le câble d'arrêt soit actionné involontairement. Lorsque cela entraîne l'abaissement du plateau, l'opérateur se trouvant dessous peut rester coincé.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

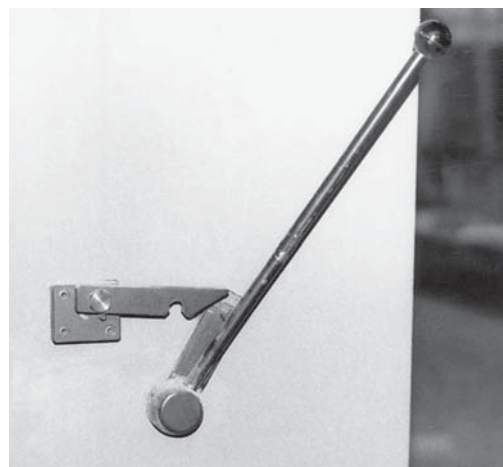


Fig. 1: le cliquet empêche l'actionnement involontaire du levier.

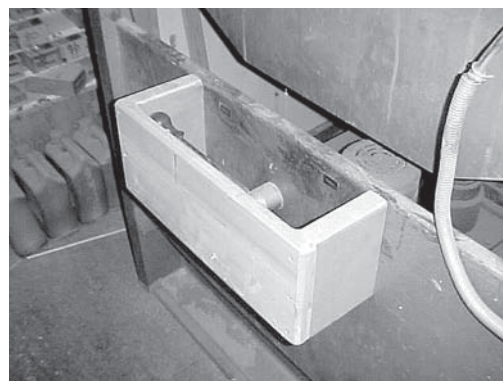


Fig. 2: levier recouvert d'une planche.



Fig. 3: la liste de contact ou le câble d'arrêt d'urgence empêche les coincements sous la table.

<p>7 Des cales stables destinées à être placées sous les plateaux mobiles afin de garantir la sécurité des opérateurs chargés des travaux d'entretien et de maintenance sont-elles à disposition à proximité de la machine? (Fig. 4)</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
---	--

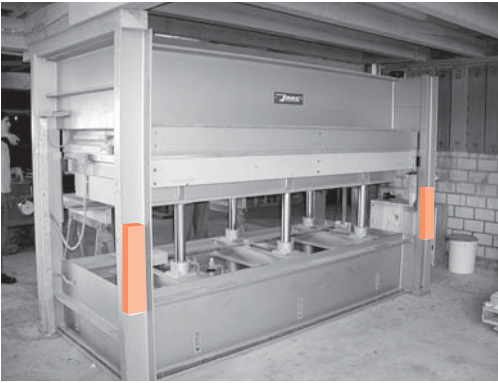


Fig. 4: cales placées sous les plateaux mobiles.

Organisation, formation, comportement	
<p>8 Votre entreprise a-t-elle défini des règles de comportement et de sécurité à respecter pour l'utilisation et l'entretien des presses à placage? Exemples de règles de sécurité: voir encadré ci-contre.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>9 Le personnel est-il formé aux règles de sécurité à observer lors de l'utilisation des presses à placage?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>10 Les responsables de l'encadrement contrôlent-ils le respect des règles de sécurité et de comportement en vigueur dans l'entreprise?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>11 Une personne a-t-elle été désignée et formée pour la maintenance des presses à placage?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Règles de sécurité (question 8)

Il est important de définir et d'imposer des règles de sécurité correspondant aux différents équipements de travail utilisés. Ces règles peuvent être établies en s'inspirant de la notice d'instructions et du feuillet d'information de la Suva «Des règles pour davantage de sécurité. Elaboration et application des règles de sécurité et de comportement dans les P.M.E.» (réf. Suva 66110.f).

Exemples pour les travaux à la presse de placage

- Ne jamais introduire les mains entre les plateaux lors du mouvement de fermeture.
- L'opérateur surveille:
 - la zone de coincement entre les plateaux lors du mouvement de fermeture
 - la zone dangereuse sous le plateau lors du mouvement d'ouverture
- Toujours mettre des cales sous le plateau lors des travaux de maintenance et d'entretien.
- Etc.

Liste de contrôle remplie par:

Date:

Signature:

Plan de mesures: presses à placage

Marque:

Type:

Année de fabrication:

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Respon- sable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le:

(recommandé: tous les 6 mois)

**Si vous voulez nous contacter, pour des renseignements: tél. 021 310 80 40 ou fax 021 310 80 49
pour commander: www.suva.ch/waswo-f, fax 041 419 59 17, tél. 041 419 58 51**

Suva, sécurité au travail, case postale 287, 1001 Lausanne

Edition: décembre 2015

Référence: 67168.f